



Salaires plus élevés, bons emplois, plus de services de garde d'enfants

Stratégie manitobaine de la main-d'œuvre en
apprentissage et en garde de la petite enfance

Novembre 2025

Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons que le Manitoba se trouve sur les territoires visés par un traité et sur les terres ancestrales des peuples anishinaabeg, anishinewuk, dakota oyate, denesuline et nehethowuk. Nous reconnaissons que le Manitoba se situe sur le territoire national des Métis de la Rivière-Rouge. Nous reconnaissons que le Nord du Manitoba comprend des terres qui étaient et sont toujours les terres ancestrales des Inuits.



Table des matières

Une carrière qui compte	2
Une carrière en demande.....	3
Renforcement des effectifs dans les services de garde d'enfants	4
Recrutement	6
Maintien en poste	8
Reconnaissance	11
Engagement envers une participation continue	12



Une carrière qui compte

Les éducateurs des jeunes enfants (EJE), les aides des services à l'enfance et les fournisseurs de services de garde à domicile sont au cœur de la qualité d'un programme d'apprentissage et de garde de la petite enfance. Les EJE possèdent une expertise dans le domaine du développement de la petite enfance et accompagnent nos enfants pendant les années les plus importantes pour le développement du cerveau. En collaboration avec les aides des services à l'enfance, ces professionnels mettent en place un programme d'apprentissage émergent basé sur le jeu qui favorise le développement social, émotionnel, physique et cognitif des enfants.

La recherche et l'expérience ont démontré que les programmes d'apprentissage de la petite enfance de qualité ont une incidence positive sur les enfants, notamment une amélioration de leur santé, de leur bien-être et de leur maturité scolaire, ce qui leur assure une base solide pour l'avenir. Comme ces avantages sont encore plus importants pour les enfants les plus vulnérables, les services de garde d'enfants contribuent à promouvoir l'équité grâce à des interventions précoces.

Le secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance stimule la croissance économique et se classe au sixième rang des secteurs créateur d'emplois au Canada. L'accès à des services de garde d'enfants aide les parents en leur permettant de travailler ou d'aller à l'école. Selon certaines études, chaque dollar dépensé dans les services de garde d'enfants génère 2,30 dollars de revenus.



Une carrière en demande

Au 31 mars 2025, la main-d'œuvre en apprentissage et en garde de la petite enfance au Manitoba comptait plus de 9 500 EJE, aides des services à l'enfance et fournisseurs de services de garde à domicile, mais il en faut davantage pour soutenir les familles manitobaines.

Le Manitoba, en partenariat avec le gouvernement du Canada, s'est engagé à créer des places additionnelles en garderie pour les enfants âgés de moins de sept ans et à créer des garderies dans toute la province sur lesquelles les familles peuvent compter aujourd'hui et dans l'avenir, en partenariat avec les divisions scolaires publiques, les établissements d'enseignement postsecondaire, les offices régionaux de la santé, les municipalités et les corps dirigeants autochtones.

Pour répondre à la demande croissante, le Manitoba a déjà commencé à augmenter le nombre d'EJE dans le secteur et affiche une tendance dans la bonne direction. Toutefois, pour respecter son engagement en matière de création de nouvelles places et de soutien aux programmes existants, le gouvernement du Manitoba prévoit qu'il faudra plus de 2 000 EJE supplémentaires.

Le secteur est aux prises avec des défis supplémentaires en matière de recrutement, notamment le roulement du personnel et le déséquilibre entre les genres, et ces défis ont tendance à être amplifiés dans le cas des programmes culturels et linguistiques destinés aux populations mal desservies, notamment les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits, ainsi que les communautés francophones.

Afin d'élargir l'accès aux services d'apprentissage et de garde de la petite enfance, nous devons veiller à ce que les professionnels de la garde d'enfants aient accès à des possibilités de formation, à une rémunération équitable, à un soutien dans leur pratique professionnelle et à des possibilités d'avancement dans leur carrière. La stratégie *Salaires plus élevés, bons emplois, plus de services de garde d'enfants* présente notre plan pour recruter, maintenir en poste et reconnaître les professionnels de la garde d'enfants, afin que nous puissions répondre à la demande de services de garde abordables et accessibles au Manitoba dans les années à venir.



Ce n'est pas du gardiennage. Nous proposons chaque jour des activités qui favorisent le développement physique, cognitif, social et émotionnel. Pour ceux qui pensent que nous ne sommes qu'une garderie, il y a tellement plus dans cette carrière.

– Louane Vielfaure-Trudeau, EJE III, La Broquerie

Renforcement des effectifs dans les services de garde d'enfants

Le gouvernement du Manitoba soutient depuis plus de 40 ans des services d'apprentissage et de garde de la petite enfance de qualité, notamment grâce à des mesures clés en matière de main-d'œuvre. Le Manitoba a depuis longtemps des exigences en matière de certification pour les EJE et offre une variété de parcours de formation collégiale, universitaire et basée sur les compétences. En 2010, le Manitoba est devenu la deuxième province au Canada à financer les prestations de retraite et d'aide à la retraite pour les EJE et les aides des services à l'enfance. Dans le cadre de l'Accord à l'échelle du Canada, le Manitoba a mis en place une grille salariale provinciale, augmenté le nombre de places dans les programmes d'éducation postsecondaire et de formation, créé un programme de remboursement des frais de scolarité et instauré des journées de perfectionnement professionnel. Plus récemment, en mai 2025, la province a annoncé, en partenariat avec le Canada, la plus forte augmentation salariale de l'histoire du Manitoba pour les EJE de première ligne.

Notre engagement

- Améliorer le recrutement, le maintien en poste et la reconnaissance de la main-d'œuvre en apprentissage et en garde de la petite enfance.
- Continuer à collaborer avec nos partenaires pour faire avancer ce travail.
- Rendre compte publiquement de nos progrès.

Faits saillants

RECRUTEMENT	MAINTIEN EN POSTE	RECONNAISSANCE
Soutenir des salaires équitables Développement de la formation et soutien pour les frais de scolarité	Cinq journées de perfectionnement professionnel Soutien aux pensions	Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation de la petite enfance

C'est le bon moment pour se lancer dans l'éducation de la petite enfance. Ce n'est pas qu'un emploi, c'est une carrière. Il y a du soutien et des incitatifs offerts par le gouvernement, votre communauté et les autres éducateurs et éducatrices de la petite enfance. C'est magique en ce moment. C'est vraiment le bon moment pour être éducateur ou éducatrice des jeunes enfants.

– Adele Petri, EJE II, Stonewall



Recrutement

Objectif : Recruter davantage de personnes dans les carrières liées à l'éducation de la petite enfance, en particulier dans les communautés rurales, francophones, autochtones et du Nord afin de soutenir la création de places supplémentaires en garderie dans toute la province.

Mesures

- ✓ Investir dans des **salaires équitables**, soutenir les EJE pour qu'ils soient rémunérés en fonction de leurs qualifications professionnelles.
 - En mai 2025, le Manitoba et le Canada ont annoncé conjointement la plus forte augmentation salariale de l'histoire du Manitoba pour les EJE de première ligne, appliquée rétroactivement au 1^{er} avril 2025. Les augmentations dans la grille salariale ont été appliquées en tenant compte de chaque classification et poste de travail, ce qui a permis de s'aligner davantage sur l'échelle salariale concurrentielle du marché de la Manitoba Child Care Association (MCCA) et de fournir de meilleures incitations à s'engager dans des possibilités d'éducation et de développement de carrière.
- ✓ Lancer une **mesure incitative de réembauche** pour encourager les professionnels en EJE à retourner dans cette carrière enrichissante.
 - En partenariat avec le Canada, le Manitoba établira une subvention incitative au recrutement qui offrira une aide de 5 000 \$ aux EJE qui n'ont pas travaillé dans le secteur pendant au moins deux années consécutives et qui choisissent de retourner travailler à temps plein pendant au moins deux ans dans le secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance subventionné et autorisé.
- ✓ Améliorer les **parcours et les possibilités de certification**, en partenariat avec le Canada, grâce à des options flexibles et locales, notamment par les moyens suivants :
 - un plan d'expansion pluriannuel avec les universités et les collèges, lancé en juin 2023, qui prévoit la création de près de 1 000 nouvelles places dans les programmes d'éducation et de formation en EJE et en aides des services à l'enfance;
 - l'augmentation de la capacité du Programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'EJE II, qui permet aux aides des services à l'enfance employés dans des établissements de garde d'enfants autorisés d'obtenir leur certification d'EJE II tout en continuant à travailler;
 - le financement de possibilités de formation ciblées pour des partenaires tels que la Fédération métisse du Manitoba et le Urban Circle Training Centre.



Prolonger le **programme de remboursement des frais de scolarité**, en partenariat avec le Canada, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2027-2028.

- Un remboursement pouvant atteindre 5 000 \$ par année scolaire est offert pour aider à couvrir les frais de scolarité liés à des programmes reconnus d'éducation des jeunes enfants (EJE) offerts dans des établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba qui permettent d'être admissible au certificat d'EJE II ou d'EJE III au Manitoba. Ce programme devait prendre fin en mars 2026, mais il a été prolongé de deux ans.



Travailler avec les **établissements d'enseignement postsecondaire afin de reconnaître les crédits obtenus** par les diplômés du Programme d'études technologiques au secondaire en éducation de la petite enfance.

- Le Manitoba a élaboré un programme d'études secondaires techniques et professionnelles en éducation de la petite enfance reconnu par l'industrie, qui fournit aux élèves les connaissances de base en matière d'éducation de la petite enfance et leur permet d'acquérir les compétences requises pour les EJE II.
- Le gouvernement du Manitoba collaborera avec les établissements d'enseignement postsecondaire afin de recenser les possibilités pour les diplômés de ce programme de recevoir des crédits au niveau postsecondaire, ce qui offre aux diplômés un parcours progressif et sans chevauchement pour qu'ils obtiennent un diplôme en éducation de la petite enfance.



Créer des **laboratoires d'éducation et d'apprentissage de la petite enfance** dans les universités et les collèges du Manitoba.

- Le Manitoba, en partenariat avec le Canada, s'est engagé à créer jusqu'à huit laboratoires d'apprentissage dans les garderies en établissement d'enseignement postsecondaire public du Manitoba.
- Les laboratoires d'apprentissage permettent d'utiliser les garderies comme sites de démonstration pour enseigner aux étudiants, ce qui transforme l'enseignement en classe en exercices pratiques. Les laboratoires d'apprentissage comprennent l'application de méthodes, de technologies et d'équipements innovants qui peuvent être utilisés pour améliorer les résultats d'apprentissage des étudiants et le perfectionnement professionnel continu du personnel actuel des garderies.



Mener des consultations sur les mesures visant à renforcer la **diversité au sein de la main-d'œuvre en apprentissage et en garde de la petite enfance**, afin d'assurer une meilleure représentation des genres, des langues, des cultures et des capacités.

- Le Manitoba a financé le Urban Circle Training Centre afin de soutenir la formation d'étudiants autochtones qui souhaitent devenir EJE.
- D'autres initiatives seront recensées dans le cadre de consultations continues avec la Table de consultation des ministres, la Fédération métisse du Manitoba, l'Assembly of Manitoba Chiefs et d'autres organisations et groupes investis dans la croissance et la diversification de la main-d'œuvre en garde de la petite enfance.

Maintien en poste

Objectif : Promouvoir les carrières à long terme dans le secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance au Manitoba, en soutenant le perfectionnement professionnel et le développement du leadership.

Mesures

- ✓ Augmenter le nombre de **journées de perfectionnement professionnel** à cinq d'ici 2028, à l'instar des enseignants du Manitoba, et soutenir les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement pour les personnes travaillant dans ce domaine.
 - À l'heure actuelle, les établissements de garde d'enfants subventionnés et autorisés peuvent choisir de fermer deux jours par année civile pour permettre le perfectionnement professionnel, sans perte de revenus provenant des frais payés par les parents, des paiements des allocations pour la garde d'enfants et de la subvention relative aux frais de garde réduits.
 - À compter de 2026, les journées de perfectionnement professionnel supplémentaires seront mises en place progressivement de la façon suivante :
 - 2026 : trois journées de perfectionnement professionnel;
 - 2027 : quatre journées de perfectionnement professionnel;
 - 2028 : cinq journées de perfectionnement professionnel.
- ✓ Continuer d'investir, en partenariat avec le Canada, dans **des salaires équitables et des mesures de soutien aux pensions** afin de suivre le rythme des augmentations salariales, ainsi que dans la flexibilité des prestations de retraite.
 - Des salaires équitables favorisent non seulement le recrutement, mais jouent également un rôle important dans le maintien en poste des professionnels qualifiés dans ce domaine.
 - Le Manitoba a été la deuxième province au Canada à financer des mesures de soutien aux pensions pour les travailleurs du secteur de la garde d'enfants en 2010. Ces investissements, qui soutiennent les régimes enregistrés de retraite et les contributions aux régimes enregistrés d'épargne-retraite, continuent d'augmenter à mesure que les salaires augmentent.
 - Le Manitoba offre également une prestation de retraite additionnelle, qui consiste en un paiement unique versé aux professionnels de la garde d'enfants admissibles en fonction de leurs années de service. En 2024, des modifications ont été apportées à la politique relative à cette prestation afin d'élargir le nombre de personnes admissibles.



Investir dans le **leadership, le mentorat et la planification de la relève**, afin de soutenir la professionnalisation et la stabilité du secteur dans l'avenir.

- Le Manitoba, en partenariat avec le Canada, a collaboré avec des partenaires pour offrir une formation en gestion aux directeurs des régions rurales et du Nord, et a financé des programmes d'EJE III qui seront lancés dans le Nord du Manitoba et à l'Université de Saint-Boniface.
- D'autres initiatives sont en cours d'élaboration pour soutenir les leaders du secteur.



Réviser le **cadre de certification**, en partenariat avec le Canada, afin de mieux soutenir les parcours d'accès à la profession et l'avancement professionnel.

- Le Manitoba s'engage à concevoir un parcours professionnel solide et favorable pour les professionnels de la garde d'enfants, ce qui contribue à un système d'apprentissage et de garde de la petite enfance durable et de qualité pour tous les Manitobains.
- Certaines consultations ont été menées et d'autres recherches et analyses sont en cours afin d'orienter les prochaines étapes.



Prolonger les **subventions pour suppléant**, en partenariat avec le Canada, pour une couverture à temps plein, afin d'offrir une plus grande flexibilité aux établissements qui soutiennent plusieurs membres du personnel dans le cadre de leur formation en EJE.

- La subvention pour suppléant rembourse à une garderie sans but lucratif autorisée les frais de personnel liés au suppléant des aides des services à l'enfance afin de permettre à un employé ou à un fournisseur de services de garde à domicile existant de suivre des cours deux jours par semaine dans le cadre d'un programme approuvé de formation en milieu de travail dans le domaine de l'éducation des jeunes enfants, tout en continuant à travailler les trois autres jours.
- En réponse aux commentaires du secteur, le gouvernement du Manitoba étendra la subvention au début de 2026 afin de couvrir le coût d'un remplaçant pendant cinq jours pour chaque groupe de deux étudiants en milieu de travail, et de faciliter ainsi le remplacement du personnel.





Reconnaissance

Objectif : Rehausser le statut professionnel d'éducateur des jeunes enfants et transformer la perception du public.

Mesures

- ✓ Lancer les Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation de la petite enfance
 - La première édition annuelle des Prix pour l'excellence en éducation de la petite enfance aura lieu en novembre 2025. Les prix rendent hommage à celles et ceux qui, dans leur pratique professionnelle, adhèrent à des normes d'excellence dans l'éducation de la petite enfance. Ils soulignent, en outre, les contributions des fournisseurs de services de garderie à domicile à l'épanouissement et au développement des enfants.
- ✓ Améliorer les **données et la recherche**, en partenariat avec le Canada, afin de continuer à soutenir la main-d'œuvre en éducation de la petite enfance, notamment au moyen d'un sondage sur la satisfaction de la main-d'œuvre.
- ✓ Reconnaître, en partenariat avec le Canada, le travail professionnel des éducateurs des jeunes enfants par des communications gouvernementales et en ligne.

La reconnaissance qui compte le plus pour moi, ce sont les sourires sur le visage des enfants. Ce sont ces sourires-là qui me gardent dans le domaine.

– Troy Nelson, EJE III, Stonewall

Engagement envers une participation continue

La stratégie *Salaires plus élevés, bons emplois, plus de services de garde d'enfants* s'appuie sur des recherches, les commentaires du public, des enquêtes dans le secteur et des groupes de discussion, la collaboration avec d'autres provinces et territoires et les conseils de la Table de consultation de la ministre pour l'apprentissage et la garde de la petite enfance.

Étant donné que la présente stratégie s'inscrit dans le contexte de changements systémiques plus larges en cours dans le domaine de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance, elle doit tenir compte des résultats des consultations et des engagements supplémentaires sur les priorités connexes. Cela inclut l'engagement du Manitoba à examiner son cadre d'élaboration de curriculum et à concevoir un cadre stratégique pour l'apprentissage et la garde de la petite enfance des Premières Nations, des Métis et des Inuits.





Nous reconnaissons que la mise en œuvre de la présente stratégie doit s'étendre à l'ensemble de la province, tout en offrant des possibilités d'initiatives ciblées et locales. Nous reconnaissons la nécessité de créer davantage de places pour des voix diverses dans le développement du système d'apprentissage et de garde de la petite enfance, ainsi que de mener des recherches propres au Manitoba afin de mieux comprendre le contexte et les possibilités locales. Le Manitoba s'engage à continuer de nouer des relations avec ses partenaires des Premières Nations, métis et inuits, les communautés méritant l'équité et les organisations communautaires francophones afin de faire avancer la présente stratégie, ses mesures et sa mise en œuvre.



L'avenir de l'éducation de la petite enfance s'annonce beaucoup plus prometteur qu'auparavant. Nous avons constaté une nette amélioration dans l'éducation de la petite enfance et dans les opportunités offertes. Si vous choisissez cette voie, c'est tellement gratifiant.

– Emily McGregor, EJE II, Stonewall





Novembre 2025

